

ABONNEMENTS

Ordinaire : 6 F

De soutien : à partir de 10 F

Adressez le montant au C.C.P.  
1890-57 RENNES, Hervé GRALL  
51, rue Inkermann, BREST.

Aujourd'hui, être libre  
c'est être informé.

# LE PEUPLE BRETON



ORGANE DE L'UNION DÉMOCRATIQUE BRETONNE

## Bravo! M. Fauchet...

(voir Edito page 2)

## LA RENTREE SCOLAIRE EN BRETAGNE

## UNITÉ BRETONNE

La cause de l'unité de la Bretagne fait chaque jour des progrès sensibles. De plus en plus, les Bretons prennent conscience de la nécessité pour eux d'être unis, en bloc, de Brest à Nantes, face aux menées du pouvoir parisien et centraliste. Tous les milieux sociaux et géographiques sont touchés par cette évolution psychologique.

### LES ETUDIANTS

On se souvient ainsi des remarquables prises de position de l'A.G.E.R. (syndicat étudiant affilié à l'U.N.E.F.) à Rennes, à la suite du travail en profondeur mené par des militants de la J.E.B., comme Champy. Le Peuple breton a rapporté en son temps (voir n° 4 et 6), l'essentiel de la position du syndicalisme étudiant sur cette question.

### LES PAYSANS

Réunie le 4 septembre à Kergaladen, en Saint-Segal, la F.D.S.E.A. du Finistère a adopté la motion suivante : Les problèmes bretons sont spécifiques et ne peuvent être plus comparés à ceux du Maine-et-Loire (1) qu'à ceux de la Vienne, du Loiret ou de l'Indre-et-Loire. Ses réalités économiques existent. Ce n'est pas rechercher la scission que de les reconnaître et que de vouloir s'y adapter. La F.D.S.E.A. du Finistère souhaite très vivement que l'ensemble des départements bretons puissent ainsi réaliser une structure conforme aux réels besoins de la Bretagne.

Dans notre n° 10, nous évoquions, à propos de l'affaire Le Meliner, le danger et le caractère inadmissible de l'intervention de responsables agricoles de départements non-bretons dans une affaire strictement locale, tant sur le plan des hommes que sur celui des intérêts économiques. Le 12 septembre dernier, le bureau de la F.D.S.E.A. des Côtes-du-Nord, dans une déclaration publique affirmait : Si les départements extérieurs doivent venir s'immiscer dans nos problèmes, imposer des solutions basées sur des informations souvent partielles ou fausses, à l'encontre du choix des élus du département lui-même, nous disons que nous ne l'admettons pas, même si on doit appeler cela une scission... Une délégation du bureau du Finistère... a participé à cette réunion et les responsables ont constaté leur totale identité de vues sur ces problèmes... Ils prennent la décision de se concerter régulièrement en attendant

la mise en place de la structure régionale bretonne qu'ils souhaitent depuis longtemps.

### LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

De même, c'est avec une très grande décision que les « petites et moyennes entreprises » bretonnes ont réglé le problème de leur syndicalisme. Constatant que les instances parisiennes des P.M.E. se gardaient bien de défendre valablement les intérêts de leurs sociétaires bretons, constatant qu'elles étaient parfois écoutées, jamais suivies, les P.M.E. de Bretagne, suivant M. Morizo'o, ont purement et simplement fait sécession cette année et ont constitué un syndicat des « petites et moyennes entreprises de Bretagne », totalement indépendant.

### LES OUVRIERS

Le 18 septembre, à Saint-Brieuc, les unions départementales C.G.T. du Finistère, Mor-Bihan, Côtes-du-Nord, Loire-Atlantique et Ille-et-Vilaine, ont adopté une résolution déclarant que : Malgré toutes les « déclarations », « promesses » officielles faites depuis plusieurs mois par les responsables du Pouvoir, les difficultés économiques s'aggravant dans cette dernière période, notamment dans le Mor-Bihan et la Loire-Atlantique, se manifestent dans d'autres départements non encore touchés : Ille-et-Vilaine et Finistère. La C.G.T. rappelle les décisions (prises) concernant une action commune de caractère régional elle considère que la situation actuelle justifie pleinement la nécessité d'une telle action.

### LES JOURNAUX

La presse, elle-même, pourtant très liée à des intérêts extra-bretons, commence sérieusement à réfléchir au problème de l'unité de la Bretagne. (Suite page 4)

(1) Il y a là une allusion au rôle inopportuniste joué par M. Ariaux — président de la F.D.S.E.A. du Maine-et-Loire — dans l'affaire Le Meliner (voir Peuple breton n° 10).

## NON A LECLERC

### Non à la division des travailleurs bretons !

Brest et sa région ont été le point chaud de la grève du lait à la fin septembre. Edouard Leclerc, l'épicier de Landerneau, a fait tout ce qu'il fallait pour cela.

#### DES METHODES DE GANGSTER

Leclerc n'a pas lésiné sur les moyens pour s'approprier du lait. Voici ce que nous a déclaré le chauffeur d'un camion de la laiterie coopérative de Ploudaniel, attaqué par Leclerc à la tête d'un de ses commandos :

« Je vois deux voitures qui me font signe de m'arrêter. Je n'ai pas voulu stopper, car hier on m'avait déjà volé onze bidons de lait, et Leclerc avait failli m'écraser. Aujourd'hui il m'a mis en joue. J'ai vu la carabine, mais j'ai eu plus peur que ça avec Leclerc lui-même. J'ai réussi à m'enfuir. » (1)

#### LA POLICE ET LECLERC

Les exemples ne manquent pas. Le mardi 29 septembre au matin, Leclerc et ses sbires profitent de l'absence momentanée du chauffeur d'un camion de la laiterie de Ploudaniel pour lui voler son camion. Le chauffeur téléphone aussitôt à la gendarmerie de Lesneven. On lui fait cette réponse : « Quand vous aurez trouvé le camion, vous n'aurez qu'à nous prévenir ».

Mais à quoi donc sert la police ? A protéger les voleurs ? Hélas ! oui. En effet, le soir même, Edouard Leclerc prenait la parole sur la place de la gare à Brest. En plus de ses gardes du corps, il était entouré d'agents de police avec matraques, casques, grenades lacrymogènes. A l'écart, deux compagnies de gardes mobiles étaient prêtes à intervenir au cas où l'épicier de Landerneau aurait tout de même des ennuis.

Henri Didou, secrétaire de l'Union départementale des syndicats C.F.T.C. du Finistère, a voulu, au cours de la manifestation de Brest, s'approcher de la voiture radio d'où Leclerc essayait en vain de se faire entendre. Les "gardiens de la paix" et les gardes du corps de l'épicier, fraternellement unis, se sont fait un plaisir de le matraquer, de le traîner à terre et finalement de l'embarquer dans un car de police.

De même, Alexis Gourvenec a été pris à partie par un capitaine de police à l'intérieur d'un café situé près de la gare. Lui aussi a été matraqué et arrêté. Pierre Chapalain, administrateur de la S.I.C.A. de Saint-Pol, s'est permis de protester contre cette arrestation arbitraire et s'est retrouvé dans un "panier à salade".

Après les rafles de lait, les agriculteurs décidèrent de protéger les camions. Le mercredi 30 septembre, les gendarmes ont fait descendre

des camions de la laiterie de Ploudaniel les cultivateurs armés de gourdins qui s'y trouvaient, sous prétexte que « les normes en matière de transport n'étaient pas respectées ». Ils avaient raison, ces braves gendarmes. Qu'auraient pensé leurs chefs si le brave monsieur Leclerc, armé d'une inoffensive carabine, avait reçu un coup de gourdin de la part d'un méchant cultivateur ne voulant pas se laisser voler son lait ?

#### LECLERC DÉMAGOGUE

L'épicier de Landerneau affirme être en mesure de payer le lait 0,60 F le litre à la production et de le revendre 0,71 F aux consommateurs. Oui, cela est possible pour quelques centaines de litres. Mais qu'il organise donc le ramassage de centaines, de milliers de litres produits chaque jour dans le seul Finistère, qu'il mette en place l'infrastructure nécessaire (camions, usines de transformation, etc.) et l'on verra s'il réussit à amortir le matériel, à payer le personnel nécessaire avec ses onze centimes de bénéfice par litre. Il ne le fera pas. Il sait trop bien qu'il irait droit à la faillite.

#### LECLERC, AGENT GOUVERNEMENTAL

Leclerc n'a certainement pas l'intention de se substituer aux coopératives laitières. Qui le pousse à agir ainsi, sinon le gouvernement ? Ce dernier serait trop heureux de voir briser la grève en Bretagne où les agriculteurs sont particulièrement remuants depuis 1960. La force publique a laissé Leclerc commettre ses exactions. Elle ne l'a pas poursuivi et, pour couronner le tout, elle l'a protégé. Les ordres ne pouvaient venir que de Paris.

#### LES OUVRIERS SOLIDAIRES DES AGRICULTEURS

Les ouvriers bretons ont refusé d'écouter Leclerc, de se laisser dresser contre les agriculteurs bretons. Ils ont bien compris que leurs intérêts sont communs, que c'est toute la politique gaulliste, et particulièrement en Bretagne, qu'il faut mettre en cause.

Les centrales ouvrières C.G.T. et C.F.T.C. ont montré à Brest, le 29 septembre, leur opposition à Leclerc, ce briseur de grève.

Finalement, Edouard Leclerc aura complètement échoué sur tous les tableaux, le 29 septembre, à Brest.

(Suite page 4)

(1) Cette déclaration nous a été faite au cours de la manifestation du 29 septembre à Brest. Nous la reproduisons telle que nous l'avons enregistrée au magnétophone.

## Edito

L'an dernier, la rentrée scolaire et universitaire était placée, en Bretagne, sous le signe des manifestations contre M. Fouchet, ministre de l'Education nationale. La rentrée de l'année 1964-1965 fournit peut-être encore plus de raisons pour de nouvelles manifestations contre le dit ministre.

Tout d'abord, les professeurs et instituteurs. En Ile-et-Vilaine, 177 nouveaux postes devaient être créés dans l'enseignement du premier degré : 35 ont été pourvus de titulaires. De la même façon, 60 postes étaient demandés en Finistère : aucun n'a été attribué !

Evidemment, nombre de nos communes rurales sont concernées par la décision de Fouchet de supprimer les classes rurales où il y a moins de seize élèves. Ainsi on pénalise une fois de plus le monde rural qui s'en passerait bien, on pénalise la Bretagne qui est particulièrement rurale. Seules échappent à cet attentat contre l'éducation les petites écoles de nos îles de Sein, d'Ouessant, de Talbot et de Molène...

Devant la montée démographique et face au désir des Bretons d'acquiescer la formation professionnelle et personnelle nécessaire dans le monde moderne — une enquête de l'armée a reconnu récemment l'excellente place tenue par le Finistère dans ce domaine — les responsables locaux ne peuvent faire face. Ainsi, dans cet hexagone ridiculement fanfaron qui joue à la grandeur auprès des peuples sous-développés, on construit encore en 1964 des constructions scolaires "provisoires". A Brest, par exemple, ou à la faculté des lettres de Rennes qui s'orne chaque année de plusieurs baraques disgracieuses !

De plus, la situation de l'enseignement technique est pire encore. Fouchet, en fermant les petites classes de campagne, veut amener une accélération de la désertion des campagnes souhaitée par son complice Pisani. Mais il se garde bien de fournir aux jeunes Bretons les collèges techniques et les écoles professionnelles qui donneraient aux futurs émigrants une chance d'être autre chose que des manœuvres spécialisés à Paris ou dans la Ruhr. Chacun sait que le seul département du Bas-Rhin compte plus d'établissements techniques que les cinq départements bretons réunis ! La tendance n'est pas prête de se renverser, si on considère qu'à cette rentrée les centres d'enseignement technique de Rennes ont refusé 1 412 élèves, dont 590 jeunes filles. Il est vrai que celles-ci feront des bonnes à tout faire convenables pour les gros bourgeois de Paris !

Appréciations ces faits : à Rennes, des élèves internes suivent les cours du lycée des Gayeulles, mais sont nourris au lycée Chateaubriand et logés au lycée de Bréquigny. Chaque jour, ces "potaches" traversent donc deux ou trois fois la ville dans sa plus grande largeur ! Merveille de l'organisation et du prestige français, n'est-ce pas ?

De même, à Brest, quinze jours après la rentrée, au lycée de Saint-Marc — qui fut l'an dernier l'objet de la sollicitude de M. Fouchet — il existe une classe originale : les quarante élèves, au lieu d'être rangés derrière des pupitres, placent leurs chaises en demi-cercle autour du professeur. Nouvelle méthode d'enseignement ? Non ! manque de tables, tout simplement...

Ne parlons pas des écoles qu'il faudrait créer, non pour faire face à la situation, mais pour prévoir l'avenir. Dans ce domaine, à peu près rien n'est fait pour la Bretagne. Ainsi, dans la région de Carhaix, la nécessité se fait sentir d'une école professionnelle du bâtiment qui épongerait une partie des jeunes ruraux qui abandonnent l'agriculture et qui trouveraient dans le bâtiment de bons métiers, déficitaires en main-d'œuvre — notamment en Bretagne où vient travailler une main-d'œuvre étrangère. Rien n'est encore fait dans ce domaine précis, évidemment.

Classes surchargées, locaux vétustes ou ridiculement trop petits, constructions scolaires en retard — comme l'annexe du lycée de garçons de Quimper... — La présentation du budget 1965 enlève toute illusion sur les choix qui sont faits par le gouvernement : 1 276 millions de nouveaux francs (soit, en anciens francs : 127 600 000 000 !) de crédits supplémentaires en équipement militaire, soit une augmentation du quart par rapport au budget précédent. On sait combien la Bretagne n'est jamais oubliée pour ce genre d'équipements : casernes et bases, terrains d'entraînement et dépôts de munitions... Pour tous les Bretons, la réalité doit être claire : le gouvernement parisien ne veut pas sauver leur pays. La Bretagne doit rester sous-développée économiquement et intellectuellement. Si les Bretons veulent apprendre, qu'ils s'expatrient ! Sinon, éduqués, conscients, ils pourraient demander des comptes...



## BULLETIN D'ADHÉSION

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

déclare vouloir adhérer à l'U.D.B.

SIGNATURE :

— Adressez ce bulletin (découpé ou recopié) à : Union Démocratique Bretonne, B.P. 103, Rennes.

— Adressez le montant de la cotisation annuelle (deux journées de travail) à Hervé GRALL, 51, rue Inkermann, Brest. — C.C.P. 1890-57 Rennes.

# LA VIE DU PARTI

## SECTION DE BREST

Depuis le Comité directeur de Châteaulin, la section de Brest s'est réunie le 12 septembre et le 3 octobre. Par ailleurs, des ventes du journal ont été assurées à Brest avec régularité : six ventes à la gare S.N.C.F., une vente à la sortie de l'église Saint-Louis. Les militants brestoïses ont par ailleurs organisé une vente à Landerneau et une autre à Plabennec, où trente-six numéros ont été écoulés.

## SECTION DE RENNES

Les étudiants arrivent progressivement dans notre capitale. La section de l'U.D.B. qui se réunira à la rentrée universitaire a cependant commencé ses activités. **Le Peuple breton** a été le premier journal politique vendu aux restaurants universitaires (Champ-de-Mars et Fougères). Malgré les examens de la session d'octobre, les étudiants ont réservé un bon accueil à l'organe de l'U.D.B. D'autres ventes ont eu lieu à Rennes, la gare, au marché et à des sorties de messes. Un militant s'est distingué en vendant personnellement trente exemplaires de notre journal.

## SECTION YANN-SOHIER DE PONT-L'ABBÉ

La section s'est réunie une fois ce mois-ci. Appliquant les directives du Comité directeur qui a fait de l'année 1964 une « année-journal », la section a multiplié ses ventes à la criée : à Penmarc'h, à Penhors, à Pont-L'Abbé et à Gourin. Par ailleurs, la voiture du **Peuple breton** était présente à Gourin pour le Pardon des scanneurs avec le stand habituel. Les militants de la section ont créé de nombreux dépôts, signalés par la nouvelle affiche jaune du journal. Une expérience de diffusion en kiosque à Quimper est en cours.

## SOUSCRIPTION PERMANENTE

### "POUR L'EFFICACITÉ"

Merci à tous. Notre souscription permanente atteint ce mois-ci un chiffre record. Et ceci alors que le coût de la vie augmente, alors que certains d'entre vous en sont à leur deuxième ou troisième versement ! Quelle leçon ! Quelle belle preuve de confiance dans l'avenir d'un parti breton démocratique, propre, jeune et courageux. Ce courage qui pourrait parfois nous manquer devant la dureté des temps, l'ingratitude de la lutte, votre appui nous le redonne sans cesse. Une amitié solide, souvent cachée dans la modestie d'un anonymat, vous

lie à notre entreprise. Et **Le Peuple breton** va de l'avant. Nos points de vente permanents se multiplient. Les ventes à la criée habitent notre peuple à la fierté. On n'a plus honte d'être Breton, de lire un journal breton. On ne craint plus de s'y abonner. Chacun sent, en son for intérieur, que nous gagnerons. Parce que nous le voulons. En ces temps de démission collective, l'U.D.B. veut être, dans un peuple qui se réveille progressivement d'un sommeil séculaire, l'instrument qui amplifiera le cri des Bretons. L'avenir est à nous et les tenants de l'ordre établi s'inquiètent. Ils ont raison : le temps se termine où l'on pouvait considérer les Bretons comme une marchandise exportable à merci. Mais la route est dure : l'argent est du côté des puissants du jour. Mais ce que n'ont pas les princes qui nous gouvernent, c'est la confiance croissante, l'appui indéfectible de nos amis. Nous avons visé juste avec l'U.D.B., avec **Le Peuple breton**. On nous plagie, on nous copie, on nous démarque. Autant d'hommages et autant de raisons de persévérer pour une Bretagne démocratique dans une Europe fédérale nouvelle. Avec votre aide, nous le ferons.

## Neuvième liste

J. Corre, Brest : pour la 2 ch ..	5,00 F
Anonyme, Baud : pour le journal	20,00 F
Mme Vattier, Rennes : pour la 2 ch	5,00 F
Anonyme, Rennes : pour <b>Le Peuple breton</b> .....	50,00 F
Anonyme, Rennes : pour <b>Le Peuple breton</b> .....	5,00 F
M. C. Rumeur, Morlaix .....	10,00 F
Anonyme, Strasbourg .....	20,00 F
Anonyme, Rennes : pour la voiture	50,00 F
Anonyme, Ploneour-Lanvern ....	50,00 F
J.-Y. Le Gall, Brest : pour la voiture .....	3,00 F
Anonyme, Rennes : pour le journal	50,00 F
Anonyme, Rennes : pour la 2 ch du <b>Peuple breton</b> .....	40,00 F
Anna, sept. 64 .....	10,00 F

TOTAL de la neuvième liste 318,00 F  
Report des listes précédentes 911,63 F

TOTAL ..... 1 229,63 F

Les participations à la souscription doivent être adressées à M. Hervé GRALL, 51, rue Inkermann, Brest. C. C. P. 1890-57 Rennes, en précisant au dos de l'envoi : Souscription

## UNITE OUVRIERE ET PAYSANNE BRETONNE

### NON AUX BRISEURS DE GRÈVE !

#### Au nom du plan de stabilisation

★ Le gouvernement bloque les salaires des travailleurs des villes.

★ Le gouvernement bloque les prix agricoles à la production, le prix des produits agricoles représentant le salaire des petits exploitants.

Devant la position réactionnaire du patronat et du gouvernement, le syndicalisme ouvrier, doit employer la grève pour arracher de justes augmentations de salaires.

Certains de ces mouvements d'arrêts de travail causent une gêne certaine à la population, par exemple : les grèves du personnel de l'E.D.F., de la S.N.C.F., des tramways, etc.

Le syndicalisme paysan est également contraint d'engager des actions revendicatives, et la grève de livraison, comme actuellement pour le lait, pour arracher un juste prix pour les produits agricoles à la production.

Précisons que le syndicalisme paysan a pris des mesures pour que les enfants, les malades, les vieillards ne soient pas privés de lait.

Contre le gouvernement et non contre l'usager ou le consommateur

Pas plus que les grèves du secteur public sont dirigées contre les usagers, la grève du lait n'est pas dirigée contre les consommateurs.

★ UN RESPONSABLE : Le gouvernement et sa politique de régression sociale.

★ Dans l'épreuve de force, que le syndicalisme paysan engage contre le gouvernement, la C.F.T.C. lui apporte sa sympathie et sa solidarité, et dénonce fortement les « briseurs de grève », qui avec la complicité des pouvoirs publics voudraient opposer les travailleurs des villes aux travailleurs des champs.

U.D. - C.F.T.C.  
Brest, 29 septembre 1964.

### MISE EN GARDE DE LA C.G.T.

Sous prétexte de défendre les consommateurs, **LE CLERC**, un des plus gros commerçants de la région, organise une manifestation contre les paysans en lutte pour la défense d'un prix rémunérateur de leurs produits.

Visiblement, la manifestation de ce soir est inspirée par le pouvoir gaulliste, car, qui est responsable de la grève du lait ? sinon le pouvoir dont la politique est dirigée contre les travailleurs des villes et des campagnes.

Les cultivateurs ont précisé que la grève du lait n'était pas dirigée contre les consommateurs, et, en accord avec les collectivités locales, ont pris les mesures pour assurer la distribution du lait aux enfants, vieux, hôpitaux, etc.

Le pouvoir voudrait bien (avec l'aide de **LE CLERC**) dresser les ouvriers contre les paysans.

**TRAVAILLEURS**, sachez que les prix agricoles sont bloqués à la production (et non à la consommation), pour justifier le blocage des salaires, au profit des monopoles capitalistes de l'industrie et du commerce.

**Ouvriers et paysans lutteront en commun.** Nous dénonçons les actes provocateurs d'Edouard **LE CLERC**. De tels commandos à caractère fasciste peuvent avoir les plus graves conséquences et justifient l'emploi de la force publique, comme cela s'est si souvent fait contre les ouvriers.

Il n'est pas étonnant qu'Edouard **LE CLERC** se fasse briseur de grève, quand on connaît son opposition à la présence d'une organisation syndicale dans ses établissements.

**TRAVAILLEURS**, vous êtes victimes de la vie chère parce que le pouvoir frappe les produits alimentaires de lourds impôts.

**TRAVAILLEURS**, vous êtes victimes des bas salaires parce que ce gouvernement est au service du patronat.

**Ensemble, nous lutterons contre les vrais responsables de cette situation.**

**C'est ainsi que nous obtiendrons un avenir meilleur.**

Brest, le 29 septembre 1964.

## COURRIER DES LECTEURS

Nous remercions vivement ceux qui nous écrivent.  
Nos correspondants doivent préciser quand ils veulent que leur nom soit mentionné.

Je viens de faire connaissance de l'Union démocratique bretonne. Je souhaite les meilleurs succès à ce jeune mouvement. Dans le n° 10 du Peuple breton, vous demandez une assemblée régionale : elle doit être constituée le plus tôt possible, en dehors des idées politiques et religieuses qui ont toujours été les sources de nos faiblesses et de nos divisions. L'union de tous les Bretons, ceux qui sont en Bretagne comme ceux qui sont loin de leur terre natale, est possible dans l'esprit fédérateur, c'est-à-dire unissant les termes "citoyens français" et "patriotes bretons". Car, il faut l'avouer, c'est parce que l'on oppose ou confond ces termes que la masse ne nous a jamais suivi jusqu'ici. Les Bretons, à 80 %, sont pour une coexistence de "nations" au sein d'un Etat français ayant une constitution fédérale. C'est-à-dire qu'ils sont "autonomistes" mais pas du tout "séparatistes". D'ailleurs, la sécession qui est aujourd'hui la nation repliée sur elle-même, est chose impossible, car les exigences de l'organisation territoriale et du mode d'existence de demain obligeront tous les peuples de même origine ou de même langage à se grouper, à se "fédérer". Qu'on le veuille ou non, ou la Bretagne restera dans la communauté française, ou elle entrera dans une communauté britannique (avec la Grande-Bretagne et l'Irlande), mais la Bretagne "seule", formant un Etat, est une chose qui ne peut pas se faire : ce serait la mort du peuple breton. Et, d'ailleurs, la masse est contre cela : le Breton n'est pas "séparatiste".

La création d'une assemblée régionale bretonne doit être faite le plus tôt possible, pour trois raisons : — pour éviter que la Bretagne soit tous les vingt ans un "cimetière" ; — pour une Bretagne "oasis de paix", les Bretons ne doivent pas laisser leur pays devenir un champ de bataille ou une caserne, pour le bon plaisir des "trusts étrangers" qui n'ont jamais été pour les Bretons et ne le seront jamais ; — pour une renaissance de la culture celto-bretonne, vase des vertus démocratiques. La détruire ou la laisser détruite, c'est détruire l'esprit breton qui a toujours été démocrate, à travers les siècles.

La lutte contre les "trusts étrangers", anti-bretons, est une nécessité de l'heure. Toute entreprise devrait être contrôlée... La lutte contre l'émigration devrait être menée par l'implantation d'usines dans les principaux centres, selon un qua-

drillage bien établi. Si rien n'est fait avant un an pour enrayer cette émigration massive, tous les jeunes, à la longue, quitteront leur Bretagne. Ce sera une terre qui sera non plus aux mains des Bretons, mais dans celles de capitalistes étrangers. Je crois que les jeunes veulent rester en Bretagne et qu'il est temps de passer à l'action directe, et de ne plus penser à la "paperasserie"... — C. F. (Douarnenez).

J'ai beaucoup apprécié votre dernier numéro, qui me semble avoir été bien supérieur aux précédents. (Le numéro 4 me paraît le meilleur par l'impression générale.)

La ligne de gauche y est plus nette ; ce qui nous change un peu de la valse-hésitation autour de Defferre ; ce Defferre qui a bien fait rire (jaune) les pêcheurs de Concarneau en leur assurant que lui aussi il aimait la mer ; la preuve ? dès qu'il a un moment il appareille pour une petite croisière.

Sans tomber dans l'opportunisme, il n'est pas mauvais de se rappeler que la "gauche" est en pleine crise, un peu partout. Une position de "purs" ne peut donc faire de mal.

Le meilleur article, à mon humble avis d'observateur-consommateur, est celui de la bombe, tant du point de vue de la mise en page (trois "cartons" qui se lisent dès le premier abord frappent juste et retiennent), que de celui de la rédaction (impeccable de sobriété et de choix).

Je dois dire que l'article "Le Meliner" m'a laissé sur ma faim. Je souhaiterais que l'on nous informe enfin non pas tant peut-être sur cette "affaire" que sur le problème avicole breton et les responsabilités gouvernementales. Les aviculteurs sont parmi les éléments les plus dynamiques de nos campagnes et ils apprécieraient un numéro complet, objectif, propre, net, avec une prise de position. Le problème ne fait, semble-t-il que commencer à se poser, mais il ne faudrait pas s'abstenir comme le mouvement breton dans son ensemble ou la presse régionale (chaque fois d'ailleurs qu'on risque de mécontenter les uns ou les autres : voir affaire magasins Leclerc).

L'édito a beaucoup de souffle et de vigueur. J'en souhaite d'autres de la même veine. On pense à Emile Masson ou à Y. Sohier.

Je ne peux, malgré tout, souscrire à tout ce qui est dit du problème noir américain, ou plus exactement à tout ce qui est implicite. Je développerai cette réflexion dans une prochaine lettre. — Rennes.

## AFFAIRE LE MELINER :

# déjà, près de 100 licenciements

Après les derniers rebondissements de l'affaire Le Meliner, l'action déterminée du comité d'entreprise et des syndicats a fait sauter les derniers obstacles à une solution qui évite le pire, c'est-à-dire la fermeture. UNICOPA reprend la fabrique d'aliments du bétail et l'abattoir de volailles en grance. Notons à ce sujet que c'est sans doute la première fois qu'une usine frappée d'une ordonnance de cessation d'activité (2) ait continué à fonctionner par la volonté et sous le contrôle des organisations ouvrières. Fonctionnement au ralenti, certes, mais c'est un précédent pour les usines menacées de fermeture.

La reprise en location n'a pas empêché la nécessité de nouveaux licenciements : environ 70 ouvriers et employés, ce qui fait au total jusqu'ici près d'une centaine. Pour certains, la situation est tragique : dans une zone de dépression économique, le reclassement est difficile. Reste l'émigration : solution de désespoir pour des gens qui ont souvent mis toutes leurs économies dans la construction d'une maison proche d'un emploi qu'il croyait durable ; solution de désespoir aussi pour ceux qui avaient cru faire un bon placement en prenant des actions.

La nouvelle direction — représentée par M. Chevalier, qui s'est fait connaître déjà dans les deux faillites de Francpoulet — a procédé avec cynisme. Réunissant les ouvrières et ouvriers de l'abattoir, le dit Chevalier annonça qu'il serait nécessaire de licencier 80 employés, qu'il ne pouvait donner encore des noms, et qu'en

conséquence il demandait à tous de travailler encore un mois. Quel plaisir de travailler en pensant qu'on a une chance sur deux d'être mis à la porte à la fin du mois. Ouvriers et ouvrières eurent la seule réponse digne : ils débrayèrent. Le lendemain, il n'était plus question de licenciements, mais on annonçait une réduction des horaires de travail : 32 heures par semaine. Au taux horaire de 2,10 F ou 2,25 F, cela représente un salaire mensuel de 270 F ou 340 F environ. Sans doute pense-t-on arriver au même résultats que des licenciements : obtenir de démissions par ces salaires de misère.

Il ne faut pas se faire d'illusion : il y aura près de 200 licenciements dans l'hypothèse la plus optimiste et ce n'est pas la promesse habituelle d'une "future implantation industrielle" à Languidic, annoncée par la presse, qui doit masquer le bilan de la politique économique gaulliste.

Y.-C. V.

(1) Voir les numéros 9 et 10 du Peuple breton.  
(2) L'ordonnance de cessation d'activité avait été prise par le juge-commissaire au tribunal de commerce de Lorient le samedi 19 septembre. La manifestation à Lorient et la table ronde de Vannes, à l'issue de laquelle un compromis fut trouvé, eurent lieu le mercredi 22 septembre.



— En échange, vous n'auriez pas un peu de lait ?

## A LA LANTERNE!

Un préfet qui ne « manque pas de souffle », c'est M. Jean-Paul Roy, préfet du Morbihan, qui se considère comme le sauveur de l'entreprise Le Meliner parce qu'il a pris — après deux mois et demi d'effacement — l'initiative de la table ronde de Vannes. La situation suffisamment pourrie permet la création de quelque 200 nouveaux chômeurs. Prenant la parole quelques jours après, lors de l'inauguration de la Foire-Exposition de Pontivy, il a pu tracer « un tableau d'ensemble encourageant pour le département » ; rendons à César ce qui lui appartient : ce titre — en caractères gras — est de la rédaction d'« Ouest-France » (25-9-64). Ne pouvant malgré tout ne pas évoquer « des difficultés passagères » — le titre est cette fois-ci en caractères mai-

gres, nuance ! — le valet du pouvoir gaulliste a conclu : « La préfecture est ouverte à tous pour parler entre gens de bonne foi et de bonne volonté ». A bon entendeur..., mais ne pas faire comme ce délégué syndical qui eut l'inconvenance d'agiter la menace d'une action des manifestants qui tenaient un meeting à Lorient. Entre gens de « bonne foi et de bonne volonté », cela ne se fait pas : le délégué syndical fut exclu de la salle de séance ! Comment ne pas croire à cette « bonne foi » et cette « bonne volonté » ? N'est-ce pas ce Jean-Paul Roy qui annonça partout qu'Alsthom s'installerait à Lorient !

« A l'égard du Morbihan, nous faisons une action utile, une bonne action » : chacun appréciera la B.A. de M. le Préfet.

réservez vos achats  
pour  
nos annonceurs

VENTES - ACHATS  
PROPRIÉTÉS - TERRAINS  
COMMERCES  
Toutes locations

Mme Pérennes

10, rue des Boucheries - QUIMPER  
Tél. : 29-08

## LA PRESSE ET NOUS

Après un article sur "l'Europe des régions", le journal "Le Monde" a publié une longue série d'articles sur "Les parlers maternels", de Michel Legris. Il serait trop facile de rechercher toutes les imperfections inhérentes à ce genre d'enquêtes. Sans se faire d'illusion sur les résultats concrets que peut entraîner cette série d'articles — la série d'émissions diffusées par la R.T.F. sur les langues ethniques n'a nullement empêché le ministère de l'Education nationale d'opposer son veto systématique à tous les projets d'amélioration de l'enseignement du basque, du breton ou de l'occitan — faisons un rapprochement avec un quotidien "d'informations régionales", "Ouest-France", qui, lui, supprime de l'imperialisme linguistique, nous offre un article d'André Maurois : "Le français, langue internationale". Ne demandez surtout pas à "Ouest-France" de se lancer dans la défense des langues en péril de mort, d'avoir conscience de ses responsabilités de l'enrichissement culturel de ses lecteurs bretons. Il en va des cultures comme des hommes : mort aux pauvres !

AGRANDISSEMENTS GÉANTS

Erwan Guéméré

PHOTOGRAPHE

Grand choix d'appareils

18, bould de Kerguelen - Quimper

Nos annonceurs  
sont nos clients  
Devenez les leurs

BAR BRESTOIS  
1. PLACE SAINTE-ANNE, RENNES  
LE RENDEZ-VOUS DES FINISTÉRIENS  
(ouvert jusqu'à minuit)  
Chouchenn Télévision Lecture

## RÉQUISITION

L'occupation militaire de la Bretagne continue : 197 chambres particulières devaient être réquisitionnées à Saint-Brieuc pour loger des officiers à l'occasion des Grandes manœuvres « Armor ». Et ceci, en vertu d'une loi de 1877 (!), et sans aucun dédommagement matériel pour les réquisitionnés. Seul, le mouvement de protestation qui se dessinait a fait reculer le pouvoir.

Rappelons que le but de ces manœuvres est d'étudier les possibilités d'implantation d'une brigade D.O.T. (Défense opérationnelle du territoire) dont l'objectif est de « faire face à toute atteinte à l'intégrité du territoire... Vive le quadrillage, quoi !

Cependant, il y a des leçons à tirer de ce fait. Pour loger les officiers, avant d'appliquer la loi de 1877, on a d'abord fait appel au volontariat. Or, il n'y eut que 30 Briochins pour vouloir loger un officier de passage gratuitement. Il n'y a donc que 30 militaristes, au maximum, à Saint-Brieuc ! Eh bien, tant mieux... Mais, et les U.N.R. ? Nos « nationaux », militants de choc de M. Richet, député U.N.R. des Côtes-du-Nord, où sont-ils ? Ne pas se porter volontaire pour loger un officier : c'est à désespérer du gaullisme ! A moins que là aussi, ils ne soient que 30...

A propos, ne pourrait-on pas généraliser le procédé ? Ainsi, en période de rentrée étudiante difficile, une loi serait appliquée pour réquisitionner gratuitement, au profit des étudiants non-logés, des chambres chez... les officiers par exemple. Chiche, M. Fouchet !

## MEUBLES COUTURIER

QUIMPER Tél. 384 KERSALÉ Tél. 24-86 SAINT-GWENOLÉ Tél. 11

ANCIENS ETABLISSEMENTS BERNES-CHENADEC

PRIX

CHOIX

QUALITÉ

# UNITE BRETONNE

(Suite de la page 1)

Certains journaux français, comme **Le Monde**, mettent leur honneur à bien préciser les cinq départements chaque fois qu'il s'agit de la Bretagne intégrale. Dans la presse locale, **Ouest-France** lui-même y vient. Il existe à la rédaction à Rennes, une circulaire qui souligne aux rédacteurs l'importance d'une désignation exacte de la Bretagne, les multiples erreurs, volontaires ou non, du passé, ayant provoqué un abondant courrier de protestation de la part des lecteurs bretons. Certes, dans ce domaine particulier des quotidiens paraissant en Bretagne, nous sommes encore loin du compte. Mais la caractéristique essentielle de ces journaux étant de n'avoir aucune personnalité et aucune politique, en dehors d'un perpétuel jeu d'équilibre entre les volontés du pouvoir et la pression de l'opinion publique, il suffira que cette opinion publique fasse entendre de plus en plus fort ses exigences pour que la presse locale se mette au diapason...

## L'OUEST ECLATE

D'ailleurs, l'histoire et l'économie se chargent chaque jour de détruire un peu plus le vain artifice gouvernemental qui a voulu désunir les Bretons, notamment en séparant la Loire-Atlantique du reste de notre pays. Aucune solidarité n'existe dans « l'Ouest ». L'affaire Le Meliner évoquée plus haut, a bien montré cela. Le rattachement de la Loire-Atlantique à l'hybride région dite « Pays de Loire » profite d'ailleurs à tout le monde sauf aux Bretons de Nantes et Saint-Nazaire. Qu'on en juge : l'Institut de la statistique vient d'établir qu'en quatorze ans, on a créé 37 000 emplois sans cette région, dont moins de 9 000 pour la Loire-Atlantique. Donc, la Mayenne, la Vendée, le Maine-et-Loire et la Sarthe ont vu la création de plus de 28 000 emplois, soit une moyenne de 7 000 par département, pour des zones assez peu peuplées, sans grave crise d'emploi comme à Nantes-Saint-Nazaire... C'est d'ailleurs pourquoy, lors des manifestations nantaises, des Bretons des autres départements étaient là au coude à coude avec les paysans et les ouvriers unis, tandis qu'on aurait en vain cherché un Mayennais ou un Vendéen dans la rue !

Le caractère égoïste des conceptions économiques des départements « ouestiens » éclate encore à propos de la récente grève du lait. Alors qu'à Châteaulin, à Brest, les manifestants paysans étaient aux prises avec la police, alors qu'à Brest, les syndicats ouvriers unanimes accordaient leur appui à la prise de position des agriculteurs dans l'affaire Leclerc, en Mayenne, la grève était rompue et rompue la solidarité que des Belges, des Hollandais, des Allemands maintenaient intacte ! De même, la Manche abandonne la grève au moment où celle-ci se durcit en Ile-et-Vilaine et dans la région de Loudéac. « Les tracteurs des paysans sarthois ou mayennais n'étaient pas à la manifestation nocturne de Brest, ils n'étaient pas à Hennebont pour défendre les Forges » écrivions-nous (2) le mois dernier. Plus que jamais, il faut que se renforce la solidarité bretonne et que soient abandonnées les chimères « ouestiennes » que des gouvernements hostiles à la Bretagne ont mis sur pied pour diviser les Bretons, pour leur faire perdre de vue l'essentiel, qui reste de sauver notre pays pour que demain, les jeunes Bretons et Bretonnes puissent rester chez eux, travailler chez eux, être éduqués chez eux, gagner convenablement leur vie chez eux, être non des manœuvres ou des boniches anonymes à Paris, mais des Bretons responsables dans une Bretagne intégrale.

Ronan LEPROHON.

(2) Le Peuple breton, n° 10.

# NON A LECLERC

(Suite de la page 1)

— Il voulait briser la grève et les agriculteurs sont rentrés chez eux plus décidés que jamais.

— Il voulait ranimer le vieil antagonisme ville-campagne et il a réussi à renforcer les liens qui unissent les ouvriers bretons aux agriculteurs bretons depuis la bataille du rail d'octobre 1962.

Il n'a réussi qu'à prouver à la Bretagne en lutte pour son existence qu'il est un nouveau Poujade téléguidé par Paris.

Qu'il cesse de faire la morale, lui qui interdit à ses employés de se syndiquer. N'avons-nous pas entendu, au cours de la manifestation de Brest, un groupe de ses employés scander : « Leclerc, nos salaires ! Leclerc, nos salaires ! ».

De notre envoyé spécial,  
Michel GUILLERM.

## IFFIG

— a eu du mal à croire que les chiffons employés à l'arsenal de Brest étaient bien importés des U.S.A.

— se demande ce qu'on deviendrait sans les Américains.



— a remarqué que les actualités de Télé-Bretagne avaient comme pilotes dans la Société Le Meliner des inspecteurs des Renseignements généraux.

— se refuse à conclure à une quelconque collusion entre le ministère de l'Intérieur et l'O.R.T.F. (ex-R.T.F. dépendant du ministère de l'Information)...



— a vainement cherché l'abbé Laudrin (U.N.R.) parmi les personnalités présentes à la manifestation de Lorient pour le maintien en activité de l'usine Le Meliner.



— a appris que depuis les accords d'Evian, treize bombes atomiques françaises auraient explosé au Sahara et non pas quatre, comme on le croit généralement.

— constate que son argent fait donc encore plus de fumée qu'il ne pensait...



— a entendu dire que si le préfet du Mor-Bihan ne poursuit guère les vandales, c'est parce qu'un menhir ornerait son jardin...

— n'en croit rien et se bouchera désormais les oreilles quand il rencontrera des vils calomnieurs cherchant à discréditer l'administration française en Bretagne.



— écoutait (encore) l'O.R.T.F., samedi 26 septembre, à 15 h 45,

— a donc entendu le baveur de service de l'émission « Inter-service-Route » dire : « A Rennes, il fait beau et la route est sèche. Vous voyez, c'est rare pour la Bretagne ».

— se promet de rencontrer un jour le baveur en question et de lui faire apprécier la sécheresse d'un bon coup de pied dans la partie la plus intelligente de son individu.



— a ouï dire du mal de M. Edouard Leclerc : des agriculteurs de Plabennec (Finistère-Léon) lui ont, par exemple, raconté que M. Leclerc se trouvait en vacances en Espagne au début de la grève du lait et qu'il a fallu un avion militaire gentiment mis à sa disposition pour qu'il puisse revenir en Bretagne assez tôt pour tenter les actions que l'on sait...

— se refuse à croire que l'armée de l'air ait pu se prêter à une telle combine et que M. Leclerc y ait eut recours, aux frais... des consommateurs !

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE  
TRAVAUX PUBLICS

LE TOULLEC

LE GUILVINEC

79, rue Jean-Baudry

R. C. Quimper 56 A 594

# LE PROBLÈME BRETON DE BREST A NANTES



**COTES-DU-NORD.** — Saint-Brieuc, plaque tournante du nord de la Bretagne, est à bout de souffle. C'est ce qu'affirme notre confrère **Côtes d'Armor**, qui donne des précisions sur les difficultés de la circulation dans la cité briochine... Le point noir est la place Du Guesclin où la circulation urbaine et le flot des voitures qui traversent la ville s'entremêlent autour de quelques feux rouges. Aux heures de pointe, c'est l'anarchie. Ensuite, les ruelles mal pavées du centre possèdent quelques carrefours extrêmement dangereux.

Saint-Brieuc possède depuis deux ans une rocade qui absorbe une partie du trafic de la R.N. 12. Mais cet embryon ne suffit plus : il faut une véritable déviation capable de collecter les véhicules provenant des diverses routes. Il faut aussi supprimer les pavés du centre et étoffer le réseau de feux rouges. Sinon Saint-Brieuc risque l'asphyxie et son économie s'en ressentira.

**FINISTÈRE.** — Les prévisions du IV<sup>e</sup> plan, en ce qui concerne l'exode rural, sont largement dépassées. Ainsi, dans le seul département du Finistère, de 1954 à 1962, 3 000 exploitations agricoles ont disparu ! La misère chasse les paysans de leurs terres qui, peu à peu, retournent à la lande ou servent de terrains de manœuvres militaires...

**ILLE-ET-VILAINE.** — La région de Nantes n'a pas le triste monopole des licenciements massifs. Après l'usine rennaise dont parlait Iffig

(voir n° 10), c'est une entreprise de Fougères, les établissements Brionne et Breteche, qui a licencié 120 ouvriers !

**LOIRE-ATLANTIQUE.** — La situation du travail se détériore chaque jour davantage. Ainsi, le 24 août, un millier de métallurgistes nantais manifesta en fin d'après-midi pour protester contre des licenciements annoncés par la société **Omnium technique des études et réalisations**. Les ouvriers bloquèrent la circulation pendant trois quarts d'heure à la sortie de Nantes, sur la route de Pornic, provoquant des embouteillages. Le 31 août, les ouvriers des **Chantiers de l'Atlantique** observèrent une grève d'une demi-heure pour protester contre le licenciement d'un de leurs camarades. Une nouvelle menace apparaît : on projette de fermer le 30 septembre le terrain d'aviation de **Montoir-de-Bretagne**, ce qui va amener 250 licenciements nouveaux et compromettra à long terme l'avenir de l'usine Sud-Aviation. Des lettres de préavis de licenciement ont été envoyées dès le 6 septembre aux employés de l'aérodrome de Montoir-de-Bretagne...

**MOR-BIHAN.** — Après ceux de Concarneau, les pêcheurs de Lorient décidèrent, au début de septembre, de retarder de 24 heures le départ des bateaux. Ils entendaient ainsi protester contre la diminution du prix du poisson à la production depuis le printemps. Cette baisse résulte, déclarèrent-ils, des importations en provenance des pays du Marché commun.

# CRISE DANS LA MARINE

Depuis quelques mois déjà des bruits alarmants circulaient parmi le personnel de la marine française. "On" croyait savoir que les effectifs allaient être ramenés de 40 000 à 20 000 hommes.

Il n'y a pas de fumée sans feu. En effet, le ministre des Armées décidait, au mois de juillet, de mettre en réserve un certain nombre de bâtiments. Sont actuellement touchés par ces mesures : l'escorte d'escadre **Vauquelin** et le groupe des escorteurs et avisos de la II<sup>e</sup> Région maritime (1), ainsi que l'école de pilotage installée sur l'avis **Bisson** et basée à Saint-Servan (Ile-et-Vilaine).

Les raisons de cette décision sont d'ordre financier. En effet, la marine doit obéir au "guide" et consacrer son budget à la force de frappe : sous-marin atomique et centre d'expérimentation nucléaire du Pacifique.

Les arsenaux de Brest et de Lorient travaillent depuis longtemps au ralenti. Les constructions de navires de surface sont abandonnées (deux frégates lance-engins, une à Brest, l'autre à Lorient, notamment). Quand les aménagements des paquebots achetés par la marine pour

servir de logement au personnel de la base du Pacifique seront terminés, que restera-t-il ?

Rien. Et alors, on n'embauchera plus. On déplacera à Ruelle (région parisienne) les techniciens compétents pour construire des fusées "Mazurka". Les autres iront à la retraite...

Ces ouvriers qualifiés âgés de quarante à cinquante ans, pourvus d'une retraite insuffisante, chercheront un nouvel emploi sur place — on ne se déplace plus à cet âge. L'expérience de l'Auto-Garage brestois a montré que, peu exigeants quant au salaire (pourvus d'une retraite, ils cherchent surtout un salaire d'appoint), ils sont, hélas ! de tout repos au point de vue syndical. De nombreuses entreprises se préparent à les préférer aux jeunes ouvriers pour lesquels l'émigration sera plus que jamais la seule solution. Une fois encore, la Bretagne et les jeunes Bretons vont payer les frais de la politique parisienne...  
M. G.

(1) Le G.E.A. 2 comprend : les escorteurs rapides **Le Boulonnais**, **Le Bordelais** et **Le Corse** ; les avisos **Commandant de Puymodan** et **Commandant Amyot d'Inville** ; les escorteurs **Yser** et **Oise**.

## L'HISTOIRE D'IFFIG

Jean Noché, qui vient de mourir, arrive au centre de triage du ciel. Saint Pierre lui propose de choisir entre le Paradis et l'Enfer. Noché se dirige vers le hublot par où l'on voit le Paradis : petits anges sur leurs nuages, chœurs de séraphins, etc. Noché regarde alors à travers le hublot de l'Enfer : croix de Lorraine, militantes U.N.R., repas pantagruéliques, whisky...

— « Pas d'hésitation, dit Noché à Saint Pierre : je choisis l'Enfer », et notre gaulliste radiophonique se dirige vers une porte où brille l'enseigne « Enfer ». Hélas ! Dès son entrée, il est saisi par une fourche, jeté dans l'huile bouillante, lacéré à coups de fouet ! Noché hurle : — Mais le hublot... les femmes, l'alcool... Qu'est-ce que ça veut dire ?

Et Satan, se penchant vers le malheureux, lui glisse à l'oreille :

— Eh bien, Noché, tu n'as jamais entendu parler de propagande ?

Pour la Photo

Pour le Ciné

chez

**LARNICOL**  
à Pont-U-Abbé

UNE SEULE ADRESSE S'INDIQUE  
**LARNICOL**

Place de la République, tél. 170